# dollina m

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

#### Abonnements

3 mois 6 mois 1 an 5 fr. 9 fr. Autres départements...... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

#### Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

#### Publicité

ANNONCES (la ligne)..... RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Le Gouvernement ignore sans doute - et si cet article devait le lui apprendre, je n'aurais, je pense, pas perdu ma journée — que notre gendarmerie nationale passe une notable partie de son temps à rechercher, pour les appréhender, des milliers de pauvres diables qui sont morts depuis longtemps!

Naguère. lorsque j'ai eu l'occa-sion de rappeler, à propos de la loi d'amnistie, le nombre scandaleusement excessif des déserteurs et des insoumis — des insoumis surtout - quelqu'un m'a dit à propos de ces derniers. « Ils sont, fort heureusement d'ailleurs, sensiblement moins nombreux que vous ne le croyez, et cela parce que la qualification officielle et judiciaire d'insoumis est donnée a une grande quantité d'individus qui ne sont pas du tout des réfrataires en réalité, notamment à nombre de jeu-nes gens qui sont morts avant d'avoir été appelés au régiment et dont le service de l'état-civil laisse le service du recrutement ignorer le décès. » J'ai tenu à vérifier cette assertion de mon correspondant, et voici l'extraordinaire histoire que j'ai apprise.

La confection du tableau de recensement de la classe se fait, comme chacun sait, dans les mairies. L'employé chargé de ce travail prend le registre des actes de nais-Après quoi, il confronte ces fiches avec les registres mortuaires des vingt dernières années et retire au fur et à mesure celles des jeu-

nes gens décédés. Jusqu'ici, rien à dire..... Mais combien d'enfants, nés dans une commune, s'en vont mourir dans une autre! Or, ceux-là sont toujours considérés comme vivants. et vous allez voir quelles conséquences résultent de cette fiction, de ce fait que la fiche du futur conscrit décédé continue de figurer parmi celles des conscrits vi-

1º Le défunt est inscrit sur les listes de recensement :

2º Il est convoqué au Conseil de révision, lequel, d'office, le déclare « bon absent »;

3º Le service du recrutement l'affecte à un corps de troupe;

4º Le même service lui adresse, par la poste, un ordre d'appel qui revient naturellement, plus ou moins longtemps après, avec la

mention: «inconnu». Ensuite - car tout ceci n'est qu'un commencement, - la gendarmerie entre en action. Le recrutement lui transmet l'ordre d'appel en souffrance avec mission de découvrir l'intéressé. Les braves gendarmes se transportent alors dans les bureaux de l'étatcivil où ils relèvent méticuleusement tous les renseignements susceptibles de les mettre sur la trace du disparu: adresse du lieu de naissance, noms et adresses des témoins qui ont signé l'acte de naissance, etc. Ils compulsent les listes électorales pour s'assurer si le père ou les témoins n'y figurent pas, vérifient les dernières listes de recensement, puis, nantis des quelques indications ainsi recueillies, ils s'en vont par monts et par vaux, par ville et par campagnes, pour apprendre, finalement, que l'homme qu'ils recherchent afin d'en faire un soldat est, depuis longtemps, passé de vie à

Encore, quand je dis qu'ils l'apprennent, j'envisage l'hypothèse la plus favorable, car bien souvent les parents ont disparu, les témoins ont complètement perdu de vue l'enfant dont ils ont certifié la naissance à la mairie, et le gendarme rentre bredouille. En ce cas, il rédige un rapport qu'il adresse au servicedu recrutement. enterperturbable, le service de les l'éclai-crutement met encirculation l'«or- Chambre suivait M. Drelon, je se- che, nous ferons la politique qu'at- dans la neige et qui paraissait agité curer à un Etat étranger des res- pensable, non seulement à l'éclai-

A la recherche des morts | dre de route ». Ci, nouvelles re- | rais donc amené, ajoute M. Viviani, | tend ce pays, politique laïque, fis- | de soubresauts. Cétait la jeune | sources en faisant appel à l'éparcale, militaire. me les premières, sont notifiées !

au maire du lieu de naissance. Le maire, naturellement, n'en sait pas plus long qu'il n'en savait au moment de l'établissement du tableau de recensement. Alors, la gendarmerie renvoie le talon de renseignement au bureau de recrutement qui établit aussitôt, en sextuple expédition, le « bulletin nº 1 d'insoumission » destiné:

1º au Ministre de l'Intérieur ; 2º au Préfet de Police (deux exemplaires);

3º au Préfet du Département (deux exemplaires);

4º au Commandant de gendar-

Le défunt, passé successivement de l'état d' « incrit » à celui de « bon absent », devient définitivement un «insoumis» que toutes les polices et toutes les brigades de gendarmerie continueront de rechercher, ou de faire semblant de rechercher, à perpétuité.

Supposez maintenant que toutes les déclarations de décès qui sont faites dans les mairies concernant des jeunes gens de moins de vingt ans, soient notifiées à la mairie du lieu de naissance pour être mentionnées obligatoirement, ainsi que cela se fait déjà pour les mariages, en marge des actes de naissance. Le fonctionnaire chargé de l'élaboration préliminaire du tableau de recensement serait immédiatement fixé, et toute cette poursuite macasance correspondant à la classe | bre serait évitée, et les gendarmes, recensée, y relève tous les enfants | dispensés de courir après les morts, du sexe masculin et établit une disposeraient d'un peu plus de fiche au nom de chacun d'eux. disposeraient d'un peu plus de temps pour surveiller les vivants, tous les vagabonds et tous les malandrins qui infestent nos campa-

> Mais personne jusqu'à présent n'v a pensé, ou plutôt ceux qui y ont pensé sont de simples officiers de recrutement ou de modestes employés de mairie que les grands chefs civils ou militaires ne manqueraient pas de renvoyer à leur tâche d' « exécutants », s'ils se mêlaient de suggérer une réforme.

> > Charles HUMBERT, Sénateur de la Meuse.

## CHAMBRE DES DÉPUTES

Séance du 16 décembre (matin) PRÉSIDENCE DE M, DRON VICE-PRÉSIDENT

La Chambre a commencé la discussion des interpellations de MM. Millevoye et Abel Ferry sur la politique du gouvernement vis-à-vis des indigènes algériens et du projet relatif à la prorogation des pouvoirs disciplinaires des administrateurs des communes mixtes en

MM. Millevoye et Abel Ferry parlent des abus dont les indigenes sont victimes.

La discussion est renvoyée à jeudi.

#### Séance de l'après midi PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre reprend le débat sur les lois scolaires, c'est l'amendement Drelon tendant à faire bénéficier l'école privée des dispositions de l'article 21 qui est discuté.

M. Viviani, ministre de l'instruction publique, démontre rapidement que le distinguo de M. Drelon n'a aucune valeur, puisque la provocation à empêcher l'enfant d'assister aux exercices scolaires s'adresse précisément aux parents ou personnes responsables.

Pour le surplus, les parents dont les enfants fréquentent l'école privée ont à leur disposition, pour se défendre contre telle ou telle sollicitation comminatoire, le droit

commun. Ce dont M. Drelon ne se doute pas, ajoute le ministre, c'est que le vote de son amendement équivaudrait à l'organisation de la protection des méthodes réglementaires de l'école privée. Or, nous ne connaissons pas ces méthodes. Si la

mer vis-à-vis de l'enseignement privé, d'un pouvoir de contrôle dé-

cuple de celui que je possède

actuellement. Nous n'avons pas de leçons de tolérance à recevoir, car c'est nous qui avons fondé la tolérance, comme nos pères ont fondé la liberté.

M. Viviani termine en faisant appel aux républicains pour rejeter 'amendement Drelon. Par 367 voix contre 188, l'amen-

dement est repoussé. M. Gheusi propose un amende-ment punissant de six jours à un mois de prison ceux qui par vio-

lences, menaces, etc., empêchent un enfant de fréquenter l'école laïque ou de se servir de livres régulièrement en usage.

Cet amendement est adopté par 422 voix contre 124.

Les articles 22 et 23 sont votés. La suite de la discussion est ren-

Et la séance est levée.

Séance du 17 décembre (matin) PRÉSIDENCE DE M. PUECH, VICE-PRÉSIDENT

La Chambre adopte le projet de loi relatif à la création d'un corps d'ingénieurs militaires des poudres et de corps d'agents militaires techniques et comptables du service.

M. Painlevé a soutenu la nécessité d'avoir moins de polytechniciens mais davantage de chimistes parmi les ingénieurs des poudres.

#### Séance de l'après-midi PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre a poursuivi la discussion des interpellations sur le régime de l'indigénat en Algérie, commencé lundi matin.

M. Doizy, a rappelé que l'administration algérienne s'était longtemps opposée à la conscription des indigènes pour ne pas leur accorder de nouveaux droits. Cette conscription qui existe mainte-nant, et qui est si bien acceptée par la population musulmane, ainsi que l'établissement des Italiens en Tripolitaine, nous font un devoir de mettre fin au régime actuel de l'indigénat.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi. Et la séance est levée.

Séance du 16 décembre 1913 PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST Le Sénat discute l'interpellation

sur la politique du Gouvernement. M. Gaudin de Villaine critique avec âpreté la politique du gouvernement: pour lui, rien n'existe, il

n'y a que du gàchis, Puis c'est le tour de M. de Lamarzelle qui fait entendre les mêmes critiques. Mais ayant voulu mettre en contradiction M. Clemenceau avec les membres du Cabinet actuel, il s'attira une vive riposte, un formel démenti de

M. Clemenceau, M. de Lamarzelle attaque alors M. Caillaux ministre des finances. M. Doumergue, président du Conseil, répond aux interpella-

M. Doumergue s'élève avec vigueur contre les reproches qui lui ont été adressés de ne point voir clairement l'intérêt du pays. Des leçons de patriotisme et de fierté, il n'en recevra de personne.

Depuis quarante-trois ans dit-il, tous les gouvernements se sont attachés à reconstituer les forces de ce pays. Ce qui prouve notre puissance, c'est qu'on recherche notre alliance. Le patriotisme est de tradition républicaine, je n'en sortirai pas. Quant à la loi militaire, elle est la loi. Nous la respecterons.

On nous a reproché, ajoute M. Doumergue, de vouloir vivre, de vouloir durer jusqu'aux élections. C'est nous faire injure. Avec l'union des républicains de gau-

Mais soyez sûrs, Messieurs de la

droite, que nous ne serons pas avec vous.

Je me tourne vers la bonne majorité républicaine du Sénat et je lui demande de nous accorder la confiance que l'autre assemblée nous a donnée.

M. Jenouvrier reprend les critiques de MM. Gaudin et de Lamarzelle; mais M. Doumergue lui répond que la loyauté du Gouvernement n'est pas mise en doute par les républicains et que cela lui

La discussion est close.

Il y a trois ordres du jour. Le premier, de M. Gaudin de Villaine, ainsi conçu :

« Le Sénat se plaçant sur le terrain financier, et demandant exclusivement l'interdiction de l'admission à la cote de toute émission étrangère avant que le Parlement ait voté l'emprunt destiné à assurer la défense nationale, passe à l'ordre du jour. »

Le deuxième, de MM. Couyba-Clemenceau-Combes-Herriot, etc., approuvant la déclaration du gouvernement et confiant en lui pour pratiquer une politique démocratique, fondée sur l'union des répu-

hlicains de gauche. Enfin, un troisième de M. Godet, impliquant également la confiance, mais que retire son auteur sur la demande de M. Sébille (droite) qui met en parallèle la politique d'apaisement pratiquée par MM. Briand et Barthou, et celle de M. Doumergue, en donnant naturel-

lement la préférence à la première. On vote d'abord sur l'ordre du jour pur et simple, qui est repoussé par 215 voix contre 59.

La priorité est demandée en faveur de l'ordre du jour de confiance. Elle est votée par 220 voix con-

tre 46. On vote sur le fond.

L'ordre du jour de confiance est adopté par 201 voix contre 50. Et la séance est levée.

#### Les boit-sans-soif

Les ligues antialcooliques cherchent depuis longtemps le moyen d'enrayer le fléau. Mais allez donc empêcher les gens de boire; autant essayer de rendre le vin sûr, la fine amère et l'eau capiteuse.

Ce moyen efficace, un journal normand très connu vient de le trouver. Chaque semaine, notre ingénieux confrère publie la liste officielle et complète des personnes rencontrées en état d'ivresse dans l'arrondissement de Caen, avec leur noms, prénoms et adresses. Son dernier «palmarès» comptait une centaine de noms: journaliers commerçants domestiques, propriétaires, etc.

La rubrique des « boit-sans-soif est naturellement une des plus lues les ménagères soupconneuses, v cherchent le nom de leur époux, les buveurs à la conscience inquiète la consultent avec effroi et les tempé rants la parcourent avec malice... C'est un succès.

Mais voilà, le jour où un quotidien parisien publiera la même liste, sur combien de pages faudra-t-il tirer?

#### A PROPOS DE RACHEL

Nous avons vu à l'Odéon, Rachel débuter dans la vie comme chanteuse des rues.

Quelques années auparavant une petite aventure était survenue qu'on n'a pas pu mettre à la scène et qui aurait bien pu supprimer à tout jamais la future tragédienne.

Le colporteur Félix et sa compagne Esther Hava poussaient péniblement leur pauvre charrette, un jour d'hiver, dans le nord de la Suisse. Quelqu'un cria derrière eux, sur la route: - Hé! les gens! Vous perdez quel-

que chose. Ils se retournèrent et vinrent prendre un petit paquet qui était tombé

Si la route avait été déserte, le petit paquet eut été oublié, enseveli sous la neige, et, avec lui, pas mal de

#### Bravo! toro...

Mauvaise année pour la plaza : les toreros s'embourgeoisent. Les uns, comme Bombita, se retirent après fortune faite, les autres se marient... Va-t-il falloir, faute d'espadas, que Carmen descende dans l'arène?

Cette semaine, c'est le célèbre Cocherito qui prend femme et met pour quelque temps, peut-être pour toujours, son épée au fourreau. Bien entendu, il n'a pas épousé une cigarière - les princes n'épousent plus les bergères - mais une riche Andalouse, fille de l'alcade Mayor de San-Fer-

Des grands d'Espagne prirent place à la table des jeunes époux, le duc de Tovar porta un toast... Des journalistes, des cinémas, des milliers de badauds.

Mieux vaut encore être torero que

#### Quand passera le train

Un ordre vient d'être notifié, dit le Daily News and Leader » par le ministre des chemins de fer, aux garde-barrières, aiguilleurs, facteurs, etc.

Cette note dit que lorsque passera le train royal, toute personne travaillant au long de la voie, devra faire face au convoi, prendre la position militaire, les yeux fixant l'horizon et tenir dans le bras droit un drapeau de signal.

Si pendant le passage du train les hommes employés sur la ligne n'ont pas la casquette de service, ils devront prendre une attitude d'attention (probablement le «garde à vous » et ils tiendront à la main droite leur coiffure pendant le jour, et pendant la nuit une lanterne. Cette note s'adresse aussi aux fonctionnaires des gares.

On déclare que cette nouvelle ordonnance ajoutera beaucoup à la sécurité du train royal dans ses déplacements.

#### **INFORMATIONS**

M. CAILLAUX NE VEUT PAS que l'épargne française profite à l'étranger avant de profiter à la France.

Le ministère des finances communique la note suivante:

« A la suite d'un certain nombre de faits récents, l'attention de M. Caillaux, ministre des finances, s'est trouvée appelée, dès son entrée en fonctions, sur l'inexacte interprétation donnée à la circulaire que, comme ministre dans le Cabinet Clemenceau, il avait adressée, le 6 septembre 1907, aux établissements de crédit.

« Il leur signalait, dès cette époque, les graves inconvénients qu'il y aurait, au point de vue de la défense des intérêts généraux de la nation, à prendre ferme des emprunts d'Etats étrangers, sans être d'accord avec le gouvernement, et il manifestait l'intention de s'opposer rigoureusement à l'inscription à la cote officielle des emprunts de l'espèce, conclus d'une manière ferme, sans son assentiment préa-

« Par une nouvelle circulaire, en date de mardi, M. Caillaux précise la portée des instructions adressées en 1907, et indique que ses recommandations visent non seulement les emprunts proprement dits et les émissions de fonds consolidés de toute nature, mais encore les négociations de bons du Trésor et d'une facon générale, toutes les opérations de trésorerie dont les résultats seraient de pro-

Elisabeth Rachel, leur seconde fille, gne française et particulièrement qui était née dans une auberge à la petite épargne. »

La commission de la Chambre La Commission du budget de

1914 s'est réunie mardi. Au début de la séance, elle a élu

M. Clémentel par 22 voix contre 16 à M. Augagneur, comme rap-porteur général du budget de l'excice 1914.

#### La commission du Sénat

La Commission sénatoriale des finances a désigné, à l'unanimité, M. Peytral, comme son président, en remplacement de M. Bienvenu-Martin.

M. Milliès-Lacroix a été nommé vice-président, en remplacement de M. Peytral.

M. Mougeot a été nommé, par le 9º bureau, membre de la Commission en remplacement de M. Bienvenu-Martin.

#### Deux douzièmes proviscires

Le ministre des finances a été autorisé à déposer un projet portant ouverture de deux douzièmes provisoires applicables aux mois de janvier et février 1914.

#### La situation financière

Le ministre des finances a fait signer deux décrets retirant le projet d'emprunt et le projet de taxe successorale déposés par le précédent gouvernement, le retrait du second pro-

jet étant la conséquence du premier. Il a donné des indications sur la situation financière, qu'il ne pourra exposer complètement au gouvernement que lorsque sera connu le montant total des dépenses extraordinaires de la défense nationale, et la proportion dans laquelle les divers exercices à servir les supporteront.

Les services du ministère de la guerre et du ministère des finances procèdent, à cet égard, aux travaux utiles qui seront soumis au Conseil dès qu'ils seront terminés.

D'ores et déjà le ministre des finances a fait connaître qu'il déposerait sans retard, pour la couverture financière des dépenses militaires, un ou plusieurs projets d'impôt sur la richesse acquise.

#### La Joconde retrouvée

#### Peruggia aurait eu un complice

De l'interrogatoire subi par Peruggia, interrogatoire communiqué à la police judiciaire, il résulterait que Peruggia aurait eu un complice qui l'auraitaidé à dérober la Joconde, tout au moins à la cacher quelque temps. Une enquête a été ouverte par

M. Mouton, qui se propose d'interrogercet individu, quiest un Italien connu de la police.

Une perquisition sera faite à son domicile. Les recherches faites jusqu'à maintenant pour retrouver le menuisierquia confectionné la caisse dans laquelle Peruggia a transporté la Joconde, n'ont pas donné de résultats, pas plus que celles opérées pour découvrir sa maîtresse.

#### Une grève originale

La ville de Leeds, l'une des plus importantes du comté de Yorkshire, présente, à l'heure actuelle, le plus curieux des spectacles. Depuis une dizaine de jours, les employés des différents services municipaux, conducteurs de tramways, employés de l'usine à gaz, balayeurs, se sont mis en grève. Mais les Yorkshiremen, dont plusieurs dictons anglais vantent justement les qualités de sens pratitique, ont protesté de la façon la plus efficace contre la mesure prise par les employés municipaux. Ils ont purement et simplement pris leur place.

A l'usine à gaz, par exemple, près de deux cents étudiants de l'Université de Leeds alimentent chaudières, cornues et foyers et continuent à produire le gaz indisrage de plusieurs rues de la ville, | français a déclaré qu'il se ralliait à mais encore à de nombreuses industries. Il en est de même à l'usine d'électricité.

Ces travailleurs volontaires et, paraît-il, extrêmement enthousiastes sont, afin d'éviter des conflits avec les grévistes, nourris et hébergés gratuitement dans les usines mêmes par la municipalité de

Il semblerait que ce sont les places de conducteurs de tramways électriques qui sont les plus demandées et les photographies nous apportent l'image inhabituelle de tramways conduits par des médecins gardant, même à ce moment, une attitude dignement professionnelle, ou par des jeunes gens appartenant aux classes riches, qui mènent leurs baladeuses vêtus de complets de la meilleure coupe. Chaque tramway est naturellement escorté par des policemen en uniforme. Jusqu'à présent, aucun accident n'est résulté de ces essais

un peu risqués. D'autre part, l'heure à laquelle commencent ces services étant assez tardive, les négociants de Leeds, qui habitent en général la campagne, à une certaine distance de la ville, adoptent pour se rendre à leurs bureaux les moyens de transport les plus divers. Il en est qui traversent la ville assis en rang d'oignons sur des camions. Il en est même quatre, fort connus dans les milieux mondains qui arrivent chaque matin coiffés de hauts de forme étincelants, à bord d'une de ces minuscules voitures à deux roues, qui ressemblent à un char antique, et dont on se sert pour livrer le lait.

D'après les déclarations de la municipalité, les offres de service de la part du public sont si nombreuses que plusieurs auraient dû être déclinées.

#### Coupable à cinq heures, innocent à cinq heures un quart

La cour d'assises des Basses-Alpes avait à juger une affaire sans grand intérêt. A l'issue des débats, le président donna lecture aux jurés des quatre questions auquelles ils avaient à répondre. Ceux-ci se retirèrent dans leur salle de délibération et rentrèrent en séance au bout d'une heure. Le président du jury fit alors connaître que la réponse à la première question était oui par 8 voix, avec admission de circonstances atténuantes, et non pour les trois autres questions.

Le président rappela alors aux jurés les indications qu'il leur avait données, et les pria de rentrer dans leur sallede délibérations pour rédiger régulièrement leur verdict. Au bout d'un quart d'heure, le jury reparaissait, et son président annonçait que la réponse était négative sur toutes les questions. Ainsi donc, l'accusé, qui avait été dé-claré coupable et qui aurait été condamné à cinq heures a été acquité à cinq heures un quart.

#### L'éléphant « dactylographe! »

Le propriétaire des fameux chevaux savants d'Eberfeld vient de produire un jeune éléphant dont les actes ne sont pas moins surprenants que ceux des chevaux calculateurs. Cet animal, en effet, qui repond au nom de « Kama », fait de la machine à écrire. Au moyen de sa trompe, il frappe les touches d'un clavier et compose quelques phrases. On s'explique difficilement comment son maître a réussi à le dresser pour écrire correctement en choisissant entre les ving-huit touches du clavier.

## DANS LES BALKANS

#### La Paix turco-serbe

Les pourparlers officiels de paix entre les délégués turcs et serbes, interrompus depuis quelques jours, reprennent aujourd'hui. On espère que l'échange des signatures pourra être fait dans le courant de la semaine.

#### Les Rapports turco-bulgares

Les ministres d'Allemagne, de Turquie et de Roumanie ont présenté au roi leurs lettres de

Fethi-Bey, ministre de Turquie, a déclaré que le sultan, d'accord avec son gouvernement, lui avait donné l'ordre de faire tous ses efforts pour assurer l'heureux rétablissement et le développement constant de relations de sincère amitié et de parfaite entente entre la Turquie et la Bulgarie, qui ont de multiples intérêts communs. Le roi a assuré le ministre que, pénétré également de la nécessité d'une amitié solide entre les deux peuples auxquels leur voisinage crée tant d'intérêts communs, lui et son gouvernement, étaient décidés à rechercher et faciliter tout ce qui pourra tendre à la réalisation de ce but.

#### La France accepte la proposition anglaise

En réponse à une demande de sir Françis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, le gouvernement

la proposition du gouvernement anglais relative à l'Albanie et aux les de la mer Egée.

M. Doumergue a télégraphié, dès la réception de la Note anglaise, aux ambassadeurs de France dans les différentes capitales, en les chargeant d'appuyer énergiquement la proposition britannique.

## Petites Nouvelles

Le Président de la République et Mme Poincaré se sont rendus mardi au Théâtre lyrique, où les Associations de journalistes républicains et parisieus donnaient une matinée de gala. Le Président a remis une somme de 500 francs au bénéfice de l'œuvre des deux Associations.

- Un capitaine d'artillerie qui se rendait mardi à la place de Paris avait laissé dans un taxi d'importants documents militaires. Dans la soirée, ils ont été retrouvés et dépo-

sés au commissariat de police. - L'extradition de Girinon, l'agent de change de Lyon, réclamée par les autorités françaises, a été accordée par le magistrat instructeur, mais l'extradition ne pourra se faire avant quinze jours, Girinon ayant le droit de recourir à l'appel de la Cour suprême criminelle de Malte.

- Le vapeur « Pacifique », venant des Nouvelles-Hébrides, rapporte que depuis plusieurs jours le volcan Ambrymi est en éruption. Le 6 décembre, six nouveaux cratères s'étaient formés sur la côte ouest ; le 7 décembre, le mont Minnie s'est effondré au centre, menacant l'hôpital et la station des missionnaires.

— Un train express a écrasé près de la station de Bialoliny (Cracovie), huit ouvriers qui avaient sauté d'un train de voyageurs marchant en sens contraire. Ce train venait de s'arrêter parce qu'une explosion de benzine s'était produite dans un wagon, par suite de l'imprudence d'un voyageur, et y avait mis le feu. Les huit ouvriers ont été tués sur le coup.

— On annonce la mort du cardinal Rampolla ainsi que celle de l'empereur Ménélick.

## **CAUSERIE**

#### La victime de la Joconde

La voilà donc retrouvée cette déli cieuse Mona Lisa que l'on se figurait à jamais perdue! Quelle surprise ce fut pour tous quand on apprit l'extraordinaire nouvelle! Dabord, il faut bien l'avouer, personne ne voulut y croire, tellement la chose paraissait impossible. Et puis, tant de mauvais plaisants avaient déjà déclaré qu'ils savaient où nichait le chef-d'œuvre de Léonard de Vinci, qu'on était bien excusable de rester complètement incrédule.

Pourtant rien n'était plus vrai. Cette fois, il ne s'agissait pas d'une nouvelle farce, la Joconde avait été décou-

Quel dommage seulement que le pauvre Dujardin-Beaumetz n'ait pu assister à cette résurrection! Comme il aurait éprouvé une belle joie, lui qui ne se cachait pas pour dire combien il redoutait que la Joconde soit complètement détruite!

Avait-on assez dit qu'il s'agissait d'un vol accomplidans des conditions mystérieuses, par des personnages d'une habileté incroyable! Avait-on assez prétendu que l'originalité même de cet acte expliquait la difficulté de trouver des pistes sérieuses! Ne pensait-on pas en effet que quelque maniaque de l'art, que quelque amoureux du sourire de Mona Lisa, avait dû enfermer chez lui le tableau qu'il avait dérobé? Comment donc de la sorte pouvoir découvrir la vérité?

Vraiment, c'était aller un peu loin, et la police doit commencer à regretter les invraisemblables romans qu'elle avait créés pour justifier son impuissance. On peut rire aujourd'hui de sa déconvenue, puisque l'erreur monumentale ne nous cause aucun dommage.

Comme tout cela était compliqué! Peruggia doit être cependant heureux d'avoir été confondu avec un de ces hardis bandits qui prennent mais ne se laissent jamais prendre. Ce pauvre récidiviste, connu de la police parisienne, classé dans ses dossiers, ne pouvait rêver tel honneur. Mais nous sommes généreux en France.

Ainsi donc, M. Bertillon possédait les empreintes digitales du voleur de la Joconde. Et Peruggia, soupçonné, interrogé, n'apparut pas aussitôt comme l'auteur certain du vol! Véritablement, il a fallu de la bonne volonté. La police manque quelque-

fois de flair. Aujourd'hui que l'arrestation de celui qu'elle avait si gentiment laissé échapper, fait découvrir toute la simplicité d'une affaire qu'on nous disait si compliquée, il est probable d'ailleurs qu'elle ne se réjouit pas outre mesure.

M. Bertillon comprend que cette folle aventure ne va pas autrement prouver l'excellence de son système. Il est vrai que nous n'avions vraiment pas besoin de cela pour être exactement fixés sur la valeur de cette invention.

Maurice BIGOT.

## UHKUNIQUE LOCALE

## ÇA VA BIEN

Le Gouvernement vient de remporter un beau succès à la suite de l'interpellation des réactionnaires

Les principaux manitous du parti clérical avaient accumulé tous les arguments, toutes les critiques, toutes les objections pour tenter de mettre à mal le ministère Doumergue.

Ce ministère est trop républicain: il ne paraît pas disposé à faire plaisir à la réaction qui commençait à prendre goût aux concessions que lui firent les gouvernements précédents.

MM. Gaudin de Villaine, de Lamarzelle, Jenouvrier essayèrent de porter un grand coup au Cabinet: leurs critiques furent violentes, leurs attaques passionnées la réponse de M. Doumergue fut, par contre, énergique. En quel-ques phrases, il a dissipé toutes les équivoques. « L'équivoque, a-t-il dit, c'est un ministère républicain soutenu par les réactionnaires. » Et il a fermement déclaré une fois de plus qu'il entendait gouverner avec les républicains seuls...

De pareilles déclarations ne font pas l'affaire des cléricaux habitués plus de ménagements depuis 'apaisement. Mais les républicains du Sénat ont applaudi aux franches déclarations du Président du Conseil et le succès qu'il a remporté était autant pour approuver ses paroles que pour protester contre les attaques des adversaires impénitents du régime.

Rarement, on a vu un Cabinet aussi bassement injurié par la réaction que le Cabinet Doumergue. Les ministres qui le compo-sent — on n'a qu'à lire les journaux cléricaux - sont traités de la pire façon.

Il faut vraiment que la réaction sente bien avoir enfin en face d'elle d'honnêtes et loyaux républicains décidés à faire dignement leur devoir pour la République, pour qu'elle essaye de les salir par le flot d'injures qu'elle ne cesse de leur jeter.

Il n'importe : cela va mieux pour les républicains, car cela prouve que les affaires de la République sont en de très bonnes

Les sénateurs, comme l'avaient fait il y a une semaine les députés, ont accordé leur confiance à une majorité écrasante au nouveau Cabinet auguel le pays républicain a déjà témoigné toute sa sym-

La réaction se fâche, elle injurie? C'est qu'alors tout va bien pour la République. L. B.

#### Votes de nos Sénateurs

Sur l'ordre du jour pur et simple proposé à la suite de l'interpellation sur la politique du Gouvernement, nos sénateurs ont

Contre: MM. Cocula et Loubet. M. Rey s'est abstenu.

Le Sénat a repoussé par 202 voix contre 67.

Sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de confiance dans le Gouvernement, nos sénateurs ont voté:

Pour: MM. Cocula, Loubet et

Le Sénat a adopté par 197 voix contre 45.

Sur l'ordre de jour de confiance dans le gouvernement, nos sénateurs ont voté:

Pour: MM. Cocula, Loubet et

Le Sénat a adopté par 193 voix contre 49.

#### Votes de nos députés

Sur l'ajournement de l'amendement de M. Marin au paragraphe de l'article 2 du projet de loi sur la défense de l'école laïque, amende-ment relatif à l'établissement de la liste des livres dans les écoles publiques, nos députés ont voté:

Pour: MM. de Monzie, Bécays et Malvy.

L'ajournement a été prononcé par 410 voix contre 110.

Sur l'ajournement du paragraphe de l'article 2 du projet de loi sur la défense laïque, nos députés ont voté:

Contre: MM. de Monzie, Bécays et Malvy.

La Chambre a repoussé l'ajournement par 440 voix contre 116.

Sur le paragraphe de l'article 2 du projet de loi sur la défense de l'école laïque, punissant les per-

#### sonnes qui empêcheront les enfants de participer aux exercices règle-mentaires de l'école publique où ils sont inscrits ou de se servir des livres régulièrement mis en usage dans la dite école, nos députés ont

Pour: MM. de Monzie, Bécays et

La Chambre a adopté par 407 voix contre 125.

Sur l'amendement de M. Patureau tendant à ce que des dispenses de fréquenter l'école ne puissent être refusées que si le travail de l'enfant à l'école ne le rend pas digne de cette faveur, nos députés ont voté:

Contre: MM. de Monzie, Bécays et Malvy.

La Chambre a repoussé l'amendement par 394 voix contre 152.

Sur l'amendement de M. Drelon tendant à assurer la défense des écoles libres, nos députés ont

Contre: MM. de Monzie, Bécays et Malvy.

La Chambre a repoussé l'amendement par 367 voix contre 188.

### En l'honneur de M. Malvy

Pour fêter l'arrivée au Ministère du Commerce de M. Malvy, Député du Lot, son président d'honneur. «La Grappe du Quercy » organise pour le dimanche 21 décembre courant, à 9 heures très précises du soir, un Grand Punch quilui sera offert dans les magnifiques Salons de l'Hôtel Moderne, place de la République.

« Lou Gorrit del Quercy » offri ra dimanche 28 décembre, sous la présidence de M. Cocula, un punch en l'honneur de M. Malvy. ministre du Commerce.

#### TROP DE VITESSE

Nous avons signalé dans un de nos numéros l'arrêté municipal recommandant aux conducteurs de véhicules de ralentir dans la traversée de la rue de la Banque.

L'allure folle de certains véhicules pouvait être un danger pour les passants: c'est ce que la plupart des conducteurs ont compris. Aussi se sont-ils empressés d'obéir aux prescriptions de l'arrêté.

Mais certains n'en faisaient aucun cas: il a fallu les rappeler au respect des règlements, et sévir contre eux.

C'est ainsi que la police de notre ville a dressé contravention à un conducteur d'un camion apparte-

nant à un minotier. Il faut espérer que ceux qui voudraient imiter ce collègue se le tiendront pour dit.

#### Enseignement primaire

M. Ruayres, professeur de 69 classe à l'école supérieure de Luzech, est nommé professeur de la même classe (ordre des lettres) à l'école normale de Carcassonne.

#### Ecoles primaires élémentaires

Congés du jour de l'an

Aux termes du règlement, les classes doivent vaquer dans les écoles primaires élémentaires pendant les trois jours qui précèdent ou qui suivent le jour de l'an.

En conséquence, les congés commenceront le mercredi matin, 31 décembre, et se termineront le dimanche soir 4 janvier.

#### Contributions indirectes

M. Andrieu, receveur des Contributions indirectes à Limogne, est élevé sur place à la 2º classe de son grade. Félicitations.

Notre compatriote M. Emile Delteil, est nommé commis des contributions indirectes à Epernay (Marne).

#### A la gare

M. Lacombe, facteur enregistreur à la Compagnie d'Orléans, est nommé chef de station à Puybrun.

#### A la prison

Contrairement à ce que l'on avait annoncé, le curé Lavergne qui fut condamné par la Cour d'assises du Lot à 1 an de prison, n'a pas signé son pourvoi en cassation.

Le curé Lavergne fera sa peine à la prison de Cahors avec les autres détenus dont il a revêtu la tenue règlementaire.

#### Aviron cadurcien

Jeudi soir, à 8 h. 1/2, réunion générale des membres de l'Aviron Cadurcien, pour la nomination du bureau pour l'année 1914.

#### Probité

Le jeune Jouclas Louis, demeurant place St-James, clerc chez M. Chatonet avoué, a trouvé jeudi matin sur la voie publique, un porte-monnaie contenant la sommu de 23 fr. 50.

L'honnête jeune homme s'empressa de porter ce porte-monnaie au bureau de police, où une jeune fille vint presque aussitôt le réclamer. — Félicitations.

#### L'affaire des vols de l'abattoir

La Cour d'appel d'Agen a rendu son jugement dans l'affaire des vols de l'abattoir.

M. Farges qui avait relevé appel du jugement du tribunal civil de Cahors le condamnant pour recel, à 1 mois de prison (avec sursis) et à 50 fr. d'amende, est acquitté. Le syndicat des bouchers de Cahors qui s'était porté partie civile a été débouté de sa demande et condamné à tous les dépens.

#### Le froid

Dans la nuit du 15 au 16 décembre, la température est subitement descendue à 2 degrès au-dessous

Dans la nuit du 16 au 17, le froid été également vif et il a assez fortement gelé.

Nos agriculteurs ne s'en plaignent pas. Malheureusement, mercredi et jeudi le temps est revenu à l'humidité.

#### Accident

Nous avons relaté dans notre dernier numéro qu'une dame, Mme Arbus, âgée de 70 ans, demeurant rue Emile-Zola (immeuble Vincens), avait été brûlée vive.

Nous devons mentionner que parmi les personnes ayant porté secours se trouvait M. Maury, employé chez M, Ancus, rue du Lycée, qui, le premier, a fait tous ses efforts pour sauver des flammes la malheureuse dame.

Mme Arbus est morte mercredi matin, au milieu d'horribles souf-

#### Les permissions militaires

Qu'est-ce qu'un agriculteur ? Aux termes de la nouvelle loi militaire, les soldats exerçant la profession d'agriculteur peuvent, de préférence à tous autres, obtenir leur spermissions au moment des travaux des

Mais qu'est-ce qu'un agriculteur? Le Ministère de la Guerre s'est chargé de « délimiter » cette profession.

Est agriculteur au regard des spécialistes militaires, toute personne qui tire son principal revenu soit de la culture du sol, soit de l'élevage ou de l'exploitation du bétail. Par exembie, le propriétaire-exploitant, le fer mier, le métayer le régisseur d'un domaine agricole, le maître valet, le charretier employédans une exploitation agricole, le journalier, le vigneron, le maraîcher, l'horticulteur, le pépiniériste, l'oléiculteur, le berger, le vacher, etc... Mais ne sontpas agriculteurs les commerçants ou les industriels qui achètent au producteur un produit agricole en vue de la revente, même sans transformation (marchands de grains, beurre, œufs,

fabricants de fromages, etc.) Et les personnes adonnées à l'exploitation forestière, sont-elles ou ne sont-elles pas agriculteurs ? Elles ne le sont pas, répond le ministre.

#### Théâtre de Cahors

#### L'AMOUR VEILLE. --- VENISE

La compagnie Chartier, si avantageusement connue dans notre ville, revient le lundi 27 décembre 1913 avec un spectacle de la Comédie Française, l'Amour veille et Venise, deux succès des deux auteurs les plus applaudis de notre temps, MM. de Flers et de Caillavet.

Venise est un bijou d'esprit et de fine satire; l'Amour veille est un chefd'œuvre de tendresse, de grâce et de sentimentalité spirituelle.

C'est une véritable représentation de gala; l'interprétation est de tout premier ordre, la mise en scène parfaite, et nous pouvons prédire une salle comble pour cette intéressante soirée.

#### Foire

La foire du 13 décembre a été assez importante. Les cours de bestiaux et diverses denrées ont été les suivants:

Bœufs gras de 42 à 45 fr. les 50 kilos; Vaches de 32 à 34 fr. les 50 kilos. Bœufs de travail de 900 à 1050 fr.

Vaches de 500 à 600 fr.; Bouvillons de 650 à 800 fr. la paire. Cochons de 20 à 35 fr. pièce.

Moutons gras 0,90; agneaux 0,90 e kilo; Brebis d'élevage de 40 à 45 fr. pièce.

Marché: Poules grasses 0,90: poulets 1,05; canards 0,75; dindes 0,70; oisons de 6 à 8 fr. la paire Petits canards de 2,50 à 3,50 la paire: lièvres de 4 à 5 fr. pièce; Œufs 1,50 la douzaine; Perdreaux 2 à

2,50 pièce. Blé : 21 fr. l'hectolitre ; maïs 15 fr. l'hectolitre ; Pommes de terre 6 fr. l'hectolitre; Truffes 6 fr. le

### Arrondissement de Cahors

#### Lalbenque

Adjudication. - Les droits de place ont été donnés à l'adjudication dimanche dernier, à 15 heures, à la mairie, salle du prétoire. La mise à prix était de 600 francs.

M. Isidore Bénech a été déclaré adjudicataire au prix de 1.100 francs.

#### Mauroux

Chute de velo. — Dimanche dernier dans l'après-midi, le jeune L..., du village de Péchaussou, se rendait à picyclette au bourg de Mauroux.

En arrivant au brusque tournant aufond de la côte dite de Pique-Mil, la machine dérapa et le cycliste fut violemment projeté à terre.

Les confusions reçues sont heureusement sans gravité.

#### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

La foire. -- Notre grande foire du 15 décembre a été très belle. Sur tous es marchés, fortement approvisionnés, les transactions ont été très actives et très suivies.

Au foirail. Les bœufs d'élevage et d'attelage ont été vendus aux mêmes prix qu'aux marchés précédents. Les bœufs gras ont été payés de 72 à 76 fr. les 100 kilos ; les veaux et les moutons, de 1 à 1 fr. 10 le kilo.

Les cochons ont valu de 100 à 112 fr. les 100 klos ; quelques lots de graise ont dépassé ce prix, mais il est constant qu'il y a en ce moment baisse très sensible sur cette marchandi-A la halle aux grains. Blé de 20 à 21

fr. l'hectolitre ; avoine, de 9 à 9 fr. 50. Les marchés aux noix et aux prunes étaient peu animés. Mêmes cours, peu de marchandise exposée. Marché à la volaille. Marché comblé. Beaucoup d'acheteurs étrangers. Volailles, 0,75; oies et canards morts, de 1 à 1 fr. 10, le tout le demi-kilo;

foies d'oies, de 6 à 7 fr. le kilo ; lièvres, de 6 à 7 fr.; perdreau, de 2 à 2 fr. 25, le tout la pièce ; œufs 1 fr. 40 la douzaine. Le marché aux truffes était peu

approvisionné. Elles ont valu 8 fr. le

Le marché aux chevaux, mules et mulets a été très important, mais il l'a été moins à cause des ventes faites à domicile à de nombreux Catalans qui exploitent notre région.

Incidents de la foire. -- Lundi, à l'arrivée du train de Toulouse de 10 h. 25, les voyageurs étaient si nombreux que, de la porte de sortie de la gare jusqu'à la guérite de l'octroi, trois dames ont été allégées de leur porte-monnaie par des pick kets qui n'ont pu être pincés. Le porte-monnaie de l'une d'elles contenait

Concours d'animaux gras. - Nous rappelons aux nombreux intéressés que la date de cet important concours reste fixée au 14 janvier, veille de la grande foire de ce même mois.

#### Bagnac

Obsèques civiles . - Dimanche dernier 14 courant, ont eu lieu, à Bagnac, les obsèques purement civiles de M. Pierre Jarrousse, récemment arrivé de Paris pour se fixer à Bagnac, sa commune natale, où la maladie est venue le terrasser.

#### Camburat

Convocations. — La commission d'assistance et le conseil municipal sont convoqués pour dimanche prochain, à 10 heures du matin.

Naissance. — On nous annonce la naissance de Laborie Edmond, fils d'Auguste et de Vaysse Rosa, cultivateurs à Roques de Camburat. Nos meilleurs vœux de bonheur

#### Saint-Félix

blissement à l'heureuse maman.

au nouveau-né et de prompt réta-

Adresses de félicitations. - Les adresses suivantes ont été envoyées à M. Malvy et à M. Doumergue :

#### « Monsieur le Ministre,

« Les soussignés, conseillers municipaux de la commune de St-Félix ont été heureux et fiers d'apprendre votre nomination au ministère du Commerce. « Ils vous adressent leurs plus vi-

ves félicitations pour cette distinction si méritée par une vie toute de dévouement aux idées laïques et républicaines. « Ils comptent sur vous pour faire aboutir au plus tôt l'impôt sur le revenu que vous avez toujours dé-

fendu avec tant de vigilance et vous prient d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de leur plus absolu dévouement ».

## « Monsieur le Président du

« Les soussignés, conseillers municipaux de la commune de St-Félix, département du Lot, ont appris avec grand plaisir l'avènement au pouvoir d'un ministère résolu à ne gouverner qu'avec le seul appui des gau-

« Ils ont le ferme espoir que le programme ministériel sera accompli en tous points notamment en ce qui concerne l'impôt sur le revenu et la défense de l'école laïque.

« Ils expriment le vœu de voir le retour par étapes à la loi de deux ans et l'enterrement définitif de la Représentation proportionnelle.

« Ils vous prient d'agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'assurance de leur plus absolu dévouement avec leurs vives félicitations ».

Ces adresses ont été signées par tous les conseillers à l'exception de M. Lancelot, maire absent.

#### Marcilhac

Caisse des écoles. - Sur la proposition de M. Ceccaldi, préfet du Lot, M. le Ministre de l'Instruction publique, vient d'accorder une subvention de 20 francs en faveur de la caisse des écoles de la commune de Marcilhac. Merci au nom des écoliers indi-

#### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

La foire. - Petite; beaucoup de vides sur les marchés.

Les cours sur les animaux de boucherie sont toujours élevés : bœufs, de 44 à 45 fr.; moutons, 55 fr. et plus les 50 kilos, poids vif.

La vente des porcs est lente : 45 à 50 fr. les 50 kilos, poids vif; porcelets

Le blé valait de 23 à 26 fr.; le seigle, de 13 à 17 fr.; maïs, de 17 à 20 fr., le tout l'hectolitre; avoine de 8,50 à 9 fr. les 80 litres; genièvre de 3 à 4 fr. les 30 litres.

Pommes de terre: 6 fr. les 90 litres. Noix, de 28 à 32 fr. les 90 litres, cerneaux extra par caisses, 260 fr. invalides et rouges, de 100 à 120 fr. brisure et huilerie, 80 fr., le tout les 100 kilos.

Volaille, 0,70 et 0,75 le demi-kilo les œufs, de 1,40 à 1,50 la douzaine. Oies, de 0,95 à 1 fr.; canards, 0 fr. 95;

dindes 0,60 et 0 fr. 70, le tout le demikilo. Foies gras, 7fr. le kilo; truffes, de 6

à 9 fr. le kilo, suivant qualité. Gibier: Lièvres, 0 fr. 90 le demikilo; perdreaux, de 2,25 à 2 fr. 50 lapins de garenne de 1,50 à 2 fr. 25 : bécasses, 3 fr.; grives, 0,50 à 0 fr. 60

Hospice. - Les fournitures pour l'hospice ont été adjugées, savoir ; Vin, M. Pons, de Parnac (Lot), au

prix de 38 fr. 45 l'hectolitre. Epicerie: M. Vielmon, à Gourdon,

avec un rabais de 12,45 0/0. Viandes de mouton et de veau : M.

Métadié fils, à Gourdon, au prix de 1 fr. 33 le kilo. Viande de bœuf : M. Métadié père,

à Gourdon, au prix de 1 fr. 19 le kilo. Tribunal correctionnel. — Un colporteur, sans domicile fixe, Larche-

vêque (Emile), né à Bourges, est condamné à quinze jours de prison, pour infraction à la loi du 16 juillet 1912 (défaut de livret). - Le sieur Sylvain Lacombes, culti-

vateur à Milhac, a tiré un coup de fusil sur le sieur Vayssière, du même lieu, sous prétexte que celui-ci dérobait des topinambours. Affirme avoir tiré en l'air dans l'unique but d'effrayer. Vayssière n'a pas été atteint : les plombs sont passés au-dessus de sa tête. L'enquête a établi que l'histoire des topinambours volés était fausse. En réalité, il s'agirait de toute autre chose. Quinze jours de prison avec sursis.

#### Anglars-Nozac

Acte de probité. - Tout dernièrement, Mme Delfour, du bourg de Nozac, qui venait de vendre sa récolte de noix, perdit un billet de 50 francs. Le précieux papier fut retrouvé par Mlle Berthe Faure, du même lieu, qui s'empressa de le rapporter à sa légitime propriétaire.

Nos bien sincères félicitations à Mlle Faure.

#### Martel

Dimanche dernier, sur son terrain,

le S. St-Céré a battu le F. C. Martelais par 12 points à zéro.

Le Score n'accuse pas la vraie physionomie de la partie.

1re mi-temps. - Les équipes s'observent sans que personne ne réussisse à marquer. Quelques échappées individuelles sans résultat.

2º mi-temps. — Le Stade Martelais faiblit un peu et un homme est obligé de quitter le terrain à la suite d'un coup reçu à la tête : il reviendra bien-

Coup sur coup, à la suite d'une descente des avants de St-Céré, bien groupés et bons (mais appartiennentils tous au Stade ?...) deux essais sont marqués, non transformés. Martel se ressaisit et porte le jeu dans les 22 m. des rouges... Mais de nouveau, St-Céré marque un essai sur une échappée de ses trois-quart aile, non transformé.

La fin est proche. Les équipiers de Martel, un peu énervés et manquant d'entraînement, laissent à nouveau franchir leur ligne de but. C'es le 4° essai (non encore transformé), qui donne la victoire au S. St-Céré.

Beau temps, beau soleil, beaux minois, superbes toilettes, amicale réception.

Il résulte de ce match que l'équipe Martelaise manque complètement d'entraînement. Cette Société, excellente l'an dernier, doit remettre en 2º équipe quelques unités molles et peureuses et les remplacer par des avants un peu mieux musclés.

Uxellodunum. - Pour répondre une campagne malveillante qui tend à compromettre l'intégrité du patrimoine historique de notre vieux Quercy, nous nous voyons dans l'obligation de ferrailler encore pour une cause vingt fois gagnée, contre les adversaires quine veulent pas avouer leur défaite.

Que le public nous pardonne, une fois pour toutes, cetteinsistance; elle ne s'inspire que du danger et du désir de conserver à notre petite patrie la plus belle page de son histoire.

Pour nous la ravir, les défenseurs d'Uzerche prétendent que le Puy-d'Issolud, trop grand, ne peut être l'emplacement du célèbre oppidum. Nous allons prouver que l'isthme derrière lequelils s'abritent eux-mêmes était, aucontaire, beaucoup trop court.

En admettant qu'il mesurat quatrevingts et quelques mètres, Caninius disposant ses cinq ou six mille hommes « coude à coude » aurait puplacer l'une derrière l'autre cinquante ou soixante rangées de soldats.

Et devant ce carré formidable, presque aussi profond que large, une poignée de Gaulois auraient essayé et réussi de sortir de la place, en traversant cette épaisse muraille de combattants protégée même par des retranchements!

Pareille hypothèse est inadmissible. La soutenir, c'est pousser l'absurde jusqu'aux dernières limites.

#### Salviac

Course de bicyclettes. - La course de bicyclettes annoncée pour clôturer la saison cycliste a eu lieu dimanche au milieu d'une grande affluence. Le parcours comprenait 12 kilomètres Salviac-Jardel deux fois. Voici le classement des coureurs: 1. Lafon, de Moussac; 2. Mianes, de Lofontade; 3. Salvat; 4. Auricoste, tombé.

La course a été rapidemeut menée. Football-Club salviacois. - La premièreséance d'entraînement a été suivie par un public très attentif, nous dirons même passionné. L'équipe B a triomphé de l'équipe A par 9 points à

Le terrain du Parc des Sports était en excellent état, le temps radieux. Les trois essais ont été marqués respectivement par Chastagnol (2). Del-

l'équipe B paraît assurément plus vite et plus robuste. M. Salvat, en sportsman èclectique, a rempli les fonctions d'arbitre avec tact et mesu-

#### Lavercantière

La foire. - La foire de Lavercantière n'a pas eu son importance habituelle. Sa coïncidence avec la foire de Gourdon lui a enlevé une partie de son intérêt, cela est regrettable, car cette foire, très courue, est une des plus anciennes de la contrée.

Le marché aux bœufs était cependant assez bien pourvu : les bœufs de boucherie se sont vendus à raison de 42 fr. les 50 kilos; bœufs d'attelage, 750 à 850 fr. la paire

Moutons amenés en grand nombre, bien vendus, 50 fr. les 50 kilos; porcs gras, les prix sont toujours en baisse, 48 fr. les 50 kilos.

Marché à la vollaille : Oies et canards, 90 c.; poulets, 95 c.; dindons, 75 c.; le demi-kilo; œufs, 1 fr, 40 la douzaine; lièvres, 6 fr.; lapins, 2 fr.; perdreaux, 2 fr, 50; grives, 60 c.; tours, 50 c.

Marché aux truffes. Apport 15 quintaux environ, 3 à 4 fr. le demi-kilo.

Le soir, les paysans réunis en grand nombre dans les auberges de Lavercantière ont fêté paisiblement, selon la coutume, la date du 13 décem-

#### Rampoux

Conférence publique. — Une conférence aura lieu à Rampoux dimanche prochain 21 décembre à, 9 h. 30, sur la culture de la lavande.

#### Gignac

Notre foire. — Favorisée par un beau temps, notre foire du 12 courant a été très importante. Les marchés étaient bien approvisionnés et beaucoup d'affaires s'y sont traitées.

Marché aux porcs. — Les porcs gras se sont vendus de 45 à 50 fr. les 50 kilos; les nourrains, de 40 à 60 fr.; les porcelets, de 15 à 25 fr. le tout la pièce, suivant grosseur

Marché aux moutons. — Vente active avec beaucoup d'animation : les brebis suitées se vendaient de 35 à 40 fr.; avec couples, de 45 à 50 fr.; les moutons, de 30 à 35 fr. les agneaux de 20 à 25 fr. ; le tout la pièce.

Marché à la volaille. — Poules et gros poulets, de 0,75 à 0,80 ; jeunes poulets, 0,90; dindons, 0,70; lapins, de 0,40 à 0,45; le tout le demi-kilo: les pigeons se vendaient de 1,20 à 1,40 la paire, et les œufs, 1,50 la douzaine.

Gibier. — Lièvres, de 1 à 1,10 le demi-kilo; perdreaux rouges, de 2,25 à 2,50 ; perdreaux gris, de 1,50 2 fr. ; lapins de garenne, de 1,25 à 1,50 ; grives, 0,60 ; merles et tourds, 0.30; le tout la pièce.

Marché aux truffes. — Ce précieux tubercule se vendait, sur notre marché, à un prix plus rémunérateur que partout ailleurs. La truffe se vendait de 10 à 11 fr. le kilo.

Nos commercants paraissaient avoir fait bonne recette. Prochaine foire, le 2 janvier 1914,

dite foire du jour de l'an.

#### Chronique vinicole

#### CONSEILS RATIONNELS SUR LA VINIFICATION

Soutirages, Ouillages, Collages (Suite).

LES OUILLAGES

L'ouillage consiste à faire le plein dans un fût qui s'est vidé partiellement pour une cause quelconque; soit débordement par suite de la fer-

l'influence de la température ambiante. Le but de cette opération est de préserver le vin de l'action oxydante de l'air et des suites facheuses qui en découlent : formation de fleurs, acescence, perte d'alcool et du bouquet,

L'importance de l'ouillage se fait sentir surtout pour les vins de consommation courante et journalière, nécessitant l'établissement de vidanges dans les fûts, puisque l'on tire au robinet, on a été amené alors à remédier à ce mal nécessaire par 'emploi de bondes-faussets qui se fixent à la place de la bonde et suppriment sans danger la mise en boueille des vins communs devant être ous de suite.

Nous recommandons surtout les appareils du praticien consommé qu'est M. P.-B. Noël.

Le Purificateur d'air Noël. - Cet appareil placé sur la bonde peut servir à préserver l'infection du vin par l'air impur, lors d'un tirage à la cannelle.

LES COLLAGES

Pour les vins rouges, on emploie de préférence la gélatine, aussi peu colorée que possible, à la dose de 10 à 15 grammes par hectolitre.

La gélatine se gonfle dans l'eau froide, il faut la chauffer au bain-marie, de façon à ne pas dépas-

Avant de coller à la gélatine, il faut avoir soin, quand il s'agit de vins délicats, peu astringents, de faire précéder le collage par un tanisage, avec 8 à 10 grammes de tanin par pièce.

Pour les vins blancs, il faut employer de préférence la colle de poisson, ou ichtyocolle véritable, de Saliansky. La préparation de la colle de poisson, pour le collage des vins, est très minutieuse. Voici un bon procédé:

On prend 500 grammes de colle de poisson de Saliansky, qu'on déchire par fragments aussi fins que possible, à l'aide d'un crochet ou d'un couteau. Pour diviser, la colle, il ne faut jamais la couper avec des ciseaux, car la pression exercée par les ciseaux au moment où se fait la section, a pour effet de resserrer les bords des morceaux coupés, qui se raccornissent, et on ne parvient plus après à faire fondre ces morceaux, qui ne se laissent pas pénétrer par le liquide). On lave ensuite l'ichtvocolle ainsi déchiquetée; pour cela on met la masse dans un baquet, une terrine ou un barillet, le soir, avec deux litres d'eau fraîche, de façon qu'elle trempe bien ; on la laisse ainsi toute la nuit, et le lendemain matin, on jette cette eau delavage en exprimant la masse avec les mains, ou mieux en la pressant dans un linge pour chasser l'eau. On prend alors la colle par petites pelotes qu'on pétrit dans les mains et on malaxe ainsi avec les doigts jusqu'à ce qu'on ne sente plus de morceaux durs. C'est là une opération un peu longue, elle se fait du moins plus facilement, plus rapidement et mieux

dans un mortier. Avec le pilon on écrase la colle jusqu'à ce qu'elle soit réduite en pâte. On y ajoute dix litres d'eau et on forme ainsi une sorte de lait qu'on passe à travers un tamis de soie très fin, ou de préférence dans un linge propre, de facon qu'il ne reste plus de grumeaux non dissous Ces grumeaux ou grumillons sont repris, triturés de nouveau dans le mortier et passés une deuxième fois ; car si on les laissait dans la colle liquide, ils pourraient être plus tard bien gênants. principalement pour les vins à mettre en bouteilles, le moindre mouvement les faisant remonter dans le liquide eu lieu de les faire descendre. On délaye ensuite avec soin ce lait de colle avec 90 litres de vin, de façon que cela fasse un hectolitre. Chaque litre renferme ainsi 5 gr. de colle sèche.

Les équipes sont assez homogènes; | mentation, soit évaporation sous | On met le tonneau dans un endroit | frais après l'avoir bien bouché.

A raison de 5 gr. de colle sèche par pièce de vin, l'hectolitre de vin servira donc pour 100 pièces. Le vigneron qui aurait un nombre moindre de pièces de vin à coller, devra opérer dans les mêmes conditions proportionnellement.

On facilite la dissolution de la colle par une addition d'acide tartrique, à la dose de 100 gr. pour 500 gr. d'ichtyocolle, devant donner un hectolitre de colle préparée.

Pour éviter toutes ces complications dans la préparation, il est préférable d'employer des colles toutes préparées, qu'il suffit de mélanger au vin sans aucune autre manipula-

> Paul GARNAL, Pharmacien de 1re classe.

(A suivre).

Nota Bene. - Pour tous renseignements s'adresser à la Grande pharmacie de la Croix Rouge qui tient à la disposition des viticulteurs tous les produits pour le traitement de la vendange et des vins :

Multilevures et Levures sélectionnées Jacquemin.

Tanin. - Métabisulfite de potasse. Acide tartrique et acide citrique.

Phosphate d'ammoniaque, - Phosphate de chaux et tous les autres produits de Droguerie.

La Droguerie annexée à la Grande pharmacie de la Croix Rouge, ne délivre pour l'œnologie que les produits purs de la Maison Poulenc ou de la Maison Jacquemin parce que seuls ils présentent toute :

Sécurité au point de vue de la loi sur les fraudes.

Garantie pour la qualité. Efficacité dans les traitements.

M. Paul GARNAL, Directeur de la Grande Pharmacie de la Croix Rouge, Cahors, se fera un plaisir d'envoyer aux personnes qui lui en feront la demande, tous les renseignements concernant le traitement des vendanges et des vins.

#### Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Sommaire du nº 2117 du 20 décembre 1913

Le 5º Salon de la locomotion aérienne. Les Cavernes de Moravie. Académie des sciences : séance du 8 décembre. Le billet de banque parlant.

Ce numéro richement illustré contient en outre un supplément de 8 pages, donnant de nombreuses informations, la description d'appareils utiles (mécanique, électricité, etc.), une chronique d'hygiène, des recettes et procédés utiles, une boîte aux lettres pour les abonnés, une bibliographie, le bulletin météorologique de

Un abonnement d'essai d'un mois est servi à toute personne en faisant la demande à Masson et Cie, éditeurs, 120, boul. Saint-Germain, Paris.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 17 décembre 1913 Le marché est généralement faible et les affaires demeurent très calmes. Notre 3 0/0 fléchit à 84,82.

L'Extérieure espagnole cote 91, l'Italien 99,25, le Serbe 83,50 et le Turc 86,30. Les fonds russes s'inscrivent: le 3 0/0 1891 à 75,75, le 1896 à 73, le 5 0/0 à 102,55, le 4 1/2 1909 à 100,87 et le Consolidé à 92.

Nos établissements de crédit sont lourds. La Banque de Paris fait 1677, le Comptoir d'Escompte 1050, le Crédit foncier, 873, le Crédit Lyonnais 1662 et la Société générale 810.

Dans le groupe des chemins français, l'Est est à 920, le Lyon à 1275 et le Nord à 1707.

Le Rio-Tinto vaut 1779.

La hernie n'est plus une infirmité pour les blessés qui adoptent les nouveaux appareils sans ressorts de A. CLAVERIE.

Les appareils CLAVERIE, sont les seuls appareils sérieux et essentiellement perfectionnés. Recommandés par le Corps Médi-

cal, ils ont obtenu un Grand Prix et deux Médailles d'Or aux dernières Expositions Universelles de Turin (1911), de Londres (1912) et de Gand (1913).

Enfin de nouveaux perfectionnements, (brevetés S. G. D. G.) les mettent à l'abri des contrefaçons et des imitations grossières dont les grandes inventions ne manquent jamais d'être l'objet.

Aussi nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs que M. CLA-**VERIE** est actuellement de passage dans notre contrée, et nous les engageons vivement à profiter de sa trop rare présence parmi nous, pour aller rendre visite à l'éminent Spécialiste, qui recevra de 9 h. à 5 h. à :

Figeac, Samedi 20 décembre, Hôtel des Voyageurs-Villa. CAHORS, Dimanche 21, Hôtel des Ambassadeurs.

Ceintures ventrières perfectionnées pour toutes les déviations des Organes de la femme. — Bas pour varices — Orthopédie, Prothèse.

#### Applications générales de l'Électricité

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE par Arc et Incandescence

ENSEIGHES ET MOTIFS LUMINEUX

Lustrerie - Appareillage - Sonneries Téléphones privés et de réseau

Force Motrice, Dynamos Moteurs courant continu, alternatif, monophase et triphase ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Constructeur-Electricien 9, Rue du Lycée, 9 - Cahors Livraison de moteurs dans les 24 heures

Teus mes travaux sont garantis de tout vice de construction Prix défiant toute concurrence Plans et devis sur demande

Location de décoration électrique pour fêtes et soirées TÉLÉPHONE 87

et sans aucun déplacement, vous pouvez profiter des leçons pratiques de l'ÉCOLE PIGIER: Commerce, Finance, Ecriture, Langues, Comptabilité, Sténographie,
Dactylographie, Droit, Dessin
Industriel, Publicité, etc. Les leçons étant les même celles données sur place à l'Ecole, les Elèves par correspondance jouissent des mêmes avantages que ceux sur place : Diplômes, Emplois. L'Ecole Pigier prépare en outre par Correspondance à tous les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, et aux Carrières Administratives. Envoi gratuit du Programme C. Boulevard Poissonnière, 19, PARIS. INTERNAT pour Jeunes Gens. Confort moderne.

FEUILLETON DU Journal du Lot 207

## DE PROVINCE

PAR XAVIER DE MONTÉPIN TROISIÈME PARTIE Diane et Blanche

XXXXIX

Une scène intime

Mais maintenant qu'il savait la vérité touchante, ces droits un instant méconnus redevenaient plus inattaquables et plus sacrés que jamais.

Diane, rien qu'en entendant annoncer Marcel de Labardès et Raoul comprit que quelque chose qu'elle ignorait encore avait dù se passer, et pressentit que cet événement inconnu devait renfermer pour elle le germe d'un nouveau malheur.

Blanche se dit, en frissonnant d'inquiétude, que peut-être l'édifice de son bonheur, élevé par le général en l'absence de madame Herbert, allait s'écrouler par le fait seul de la présence de cette dernière.

Reproduction interdite aux journaux n'ajant pas de traité avec l'Agence Favre.

Raoul lui-même, si précises que fussent les espérances qu'il avait le droit de concevoir, se prit à frémir instinctivement en voyant Diane à côté du comte de Presles.

Enfin, de tous les personnages ras-

semblés dans la bibliothèque, Marcel de Labardès fut le seul qui gardât, du moins en apparence, un esprit calme et un cœur tranquille. L'incertitude, d'ailleurs, ne devait être longue ni pour les uns ni pour

nous allons essayer de raconter dans tous ses détails. Marcel, après avoir salué Blanche avec une tendre affection, et Diane avec un froid respect, s'approcha du

les autres des acteurs de la scène que

général et lui dit : - Monsieur le comte, je me suis acquitté de la double mission dont, hier, vous avez bien voulu me charger... Nous serons en mesure, pour les publications, dans le délai strictement légal, et votre notaire, qui est aussi le mien, prépare ses actes d'après les instructions données par moi de votre part et celles que j'y ai jointes personnellement, et viendra me donner communication de son travail d'ici à trois jours au plus

tard. - C'est bien! mon ami, murmura M. de Presles avec embarras. Je vous remercie de votre promptitude à satisfaire les volontés d'un vieillard, et je n'attendais pas moins de vous...

publications légales et des instructions données au notaire, le visage de Diane s'était contracté, ses joues et ses lèvres elles-mêmes avaient pris une teinte livide.

- Mon père, dit-elle d'une voix que les battements de son cœur faisaient trembler, puisque vous m'avez si généreusement pardonné les fautes que j'ai commises envers vous, vous ne me traiterez point comme une étrangère... vous me permettrez de vous demander à quelles circonstances inconnues de moi M. de Labardès vient de faire allusion...

- Mon enfant, répondit le général avec une émotion qu'il s'efforçait vainement de dissimuler, j'allais te parler de ces circonstances au moment où Marcel et Raoul sont arrivés... D'après les tristes événements d'hier (évênements que je ne veux point rappeler et que je m'efforcerai d'oublier), j'ai dû croire qu'il était urgent d'assurer l'avenir de ma chère fille, de Blanche, ta sœur bien-aimée...

M. de Presles s'interrompit. La situation lui semblait si horriblement tendue, qu'il tremblait de la voir se dénouer tout à coup par un clat terrible.

tendre les battements impétueux du cœur de Diane. - Et, pour assurer l'avenir de ma sœur... reprit-elle au bout d'un ins- | Diane... mon enfant... ma fille...

On aurait pu, dans le silence, en-

Au moment où Marcel parlait des | tant, qu'avez-vous fait, mon père? Toute hésitation, désormais, toute tergiversation étaient inutiles!... il

fallait franchir l'abîme, au risque d'y tomber; en d'autres termes, il fallait répondre. - J'ai statué sur une demande que

tu connais depuis longtemps déjà, ma fille, dit M. de Presles, sans oser arrêter son regard sur le visage de Diane; j'ai accordé la main de Blanche à Raoul... j'ai décidé que leur mariage serait célébré sans retard... Diane, depuis un instant, s'atten-

dait à ce coup de foudre et s'était préparée à le recevoir. Aucun symptôme extérieur appréciable ne vint déceler ce qui se passait dans son âme.

Aucun frisson n'agita ses membres. Aucun des muscles de sa figure ne tressaillit.

Ses yeux ne démentirent point le

calme stoïque de son attitude et de

son visage. - Mon père, fit-elle en parlant très bas, mais en articulant avec une netteté si grande que ses paroles furent entendues distinctement de tous ses auditeurs, je voudrais avoir le droit de m'incliner devant votre volonté souveraine... malheureusement pour moi, malheureusement pour vous

tous, ce droit, je ne l'ai pas... — Que dis-tu? s'écria le général. | pirez une pitié profonde...

veux-tu donc t'opposer encore... Madame Herbert interrompit le vieillard:

- Ne parlez pas de ma volonté!.. murmura-t-elle, je n'en ai point, je ne puis en avoir... Ai-je donc l'air d'imposer des lois, lorsque j'en subis et de si cruelles ?... Mon père... mon père... n'oubliez plus que parfois on condamne des innocents!... ne me condamnez pas...

Raoul, tout frémissant d'une colère qu'il lui fallait dominer puisqu'elle s'adressait à une femme, mais qui faisait bouillonner son sang dans ses veines, s'avança jusqu'auprès de Diane et lui dit:

- Au nom du ciel! madame, daignez vous souvenir qu'elles peuvent s'appliquer à moi, ces paroles que vous venez de prononcer... Moi aussi je suis innocent... je n'ai rien fait pour mériter la haine que je vous inspire... Ne me condamnez pas... ayez pitié de moi... Je vous le demande à mains jointes... je vous le

demande à genoux... Et Raoul, en effet, fléchissait le genou devant Diane.

- Monsieur de Simeuse, répliqua madame Herbert avec une navrante tristesse, on ne courbe le genou que devant Dieu... relevez-vous... Je vous répète que pour vous je n'ai point de haine, et je vous jure que vous m'ins-

Puis, sans transition, s'adressant

au général, Diane continua:

- Mon père, je n'ai plus ni force, ni courage devant ces accusations de haine et de cruauté qui me lapident et qui m'écrasent... Désormais, ces reproches immérités dont on m'accable devront remonter jusqu'à vous, car les destinées de ceux qui m'accusent n'auront plus d'autre arbitre que vous... Je vous quitte pour quelques minutes... Au moment de mon retour, je vous en prie, soyez seul pour un instant... Lorsque vous m'aurez écoutée, mon rôle ici-bas sera fini... J'aurai beaucoup à souffrir encore, sans doute, mais au moins l'on n'aura plus le droit de dire que c'est moi qui fais souffrir les autres...

Après avoir prononcé ces derniers mots, au milieu de la stupeur générale, Diane sortit de la bibliothèque en marchant d'un pas que, malgré tous ses efforts, elle ne parvint point à rendre rapide et assuré.

Ce pas se raffermit cependant lorsque madame Herbert eut franchi l'antichambre.

Elle traversa la galerie qui conduisait à son appartement; elle entra dans sa chambre à coucher, et, sans même avoir pris la peine de verrouiller la porte derrière elle comme de coutume, elle s'approcha du meuble d'ébène que nous connaissons.

(A suivre).

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, en date du douze décembre, mil neuf cent treize,

Il a été extrait ce qui suit : « Le Tribunal déclare le sieur « Louis COURTIOL, boulanger-« épicier, demeurant à Lauzès,

« en état de faillite ; « Fixe provisoirement au « vingt-six août mil neuf cent « treize, la date de la cessation « de ses paiements et l'ouver-

« ture de sa faillite : « Ordonne le dépôt de la per-« sonne du failli dans une mai-« son d'arrêt pour dettes ;

« Ordonne l'apposition des « scellés à son domicile et par-« tout où besoin sera, confor-« mément à l'article quatre cent « cinquante-huit du Code de « Commerce.

« Nomme Monsieur PAU-« BERT, l'un de Messieurs les «Juges, Juge-Commissaire et

« Monsieur J. LACOSSE, arbitre « de Commerce, demeurant à Cahors, syndic provisoire, pour gérer et administrer la dite faillite sous la surveil-

a lance de Monsieur le Juge-« Commissaire. » Pour extrait conforme: Le Greffier,

E. MANEYROL. NOTA. - La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

#### CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Fêtes de Noël 1913 et du Premier de l'An 1914

Validité exceptionnelle des billets aller et retour

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Premier de l'An, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du mardi 23 ordinaires délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. nºs 2 et Ces billets conserveront leur durée

6 janvier, les billets aller et retour

normale de validité lorsqu'elle expirera après le 6 janvier.

#### Billets d'excursion

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire: 1re classe: 86 francs - 2e classe : 63 francs. Durée : 30 jours avec faculté de prolongation.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours - Langeais - Saumur - Angers -Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

2º Itinéraire : 1º classe : 54 francs

décembre au dernier train dn mardi | - 2e classe : 41 francs. Durée : 15 jours sans faculté de prolongation.

> Paris — Orléans — Blois — Amboise - Tours - Chenonceaux et retour à Tours — Loches, et retour à Tours - Langeais, et retour à Paris, vià Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'an-

#### L. MAURY

Chirurgien-Dentiste

8, RUE FÉNELON, en face la Halle

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA et des Ecoles Normales

Consultations de 9 à 6 heures

## IMPRIMERIES A. COUESLANT

CAHORS (Lot)

ALENCON

21 PRESSES

installation Moderne

Travaux en tous genres

LIVRAISON RAPIDE. -- PRIX MODÉRÉS

Confiez tous vos achats

Confiez la préparation de vos ordonnances

## GRANDE PHARMACIE

TÉLÉPHONE 42

#### DE LA CROIX-ROUGE

La plus importante Pharmacle de toute la région LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE STÉRILISATION

Directeur : Paul GARNAL, U, &, Pharmacien de Ire Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot – Inspecteur des Pharmacies Aneien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris

Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) -- CAHORS

## La PHOSPHIODE GARNAL

remplace l'Huile de Foie de Morue

POUR LE TRAITEMENT & LA GUÉRISON DES

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires Toux opiniâtre, Furoncles etc.

Prix du flacon : 3 fr. 50. — Le litre : 6 fr.

La Phosphiode Garnal et le Corps Médical ATTESTATION D'UM MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le « plus agréable est, sans contredit, la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile « de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la « rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépura-« tiss et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue « associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les « engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs. « Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spéci-« fique contre la neurasthénie.

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatis-« mes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections « de poitrine.

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, sti-« mule l'appétit, fortifie les bronches. »

> Docteur ORTEL. de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

## (1913-14)

De Toulouse à Paris nor

#### De Paris à Toulouse par Cahors 739 3 1123 121 23 35 OMNIBUS RAPIDE OMNIBUS RAPIDE EXPRESS DIRECT OMNIBUS 14°, 2°, 3° clas. PARIS (Orsay) dép. 8 20 19 » 20 27 22 51 PARIS (Aust.) dép. 19 10 20 37 23 0 47 2 28 8 8 30 LIMOGES { arrivée | - départ. | 3 16 2 2 34 14 12 0 53 36 10 2 29 5 2 35 4 14 4 49 4 52 14 14 15 5 15 16 15 27 15 38 15 47 15 57 16 7 22 30 22 41 | 7 | 38 | 19 | 8 | 58 16 18 16 34 16 42 17 17 17 54 20 10 36

USINE DE CAHORS 4

20 10	CARO	use		r car 13	e hair	r ca.	nors	
	42	16	1140-1128	1132 (*)	4	122	700	1136
		EXPRESS	OMNIBUS		EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS
11", 2	*, 3° clas. 11	*, 2*, 3* clas.	1", 2°, 3° clas.	11°, 2°, 3° classe	s) 1", 2°, 3° clas.	14re, 2°, 3° clas.	14". 2°. 3° clas	. 1", 2°, 3° clas.
100L005E d. 13	))	16 45	15 47	18 3	20 45	23 37	5 18	9 16
MONTAUBAN. d. 13	49	17 37	16 37	19 59	21 34	0 27	7 15	10 47
Caussade	- 1	17 59	17 16	20 42	21 57		7 56	11 25
Lalbenque	-64	10 - 1	17 54	21 25	_	SEPTIME TO SE	8 38	12 )
Gieurac	-	4-1	18 2	21 34			8 47	12 8
Sept-Ponts		-	18 13	21 46	TOTAL STATE	10101	8 59	12 19
CAHORS \ arr . 14	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	18 36	18 21	21 54	22 35	1 23	9 7	12 27
( dep.   14	49 1	18 43	19 4	5 50	22 40	1 27	9 30	15 32
Espère		-	19 17	6 4	A KTINY	1176	9 42	15 44
St-Denis-Catus		_	19 31	8 6 20	_		9 54	2 15 44 15 57
Thédirac-Peyril		-	19 45	7 6 36	3 3-375	0.35	10 7	16 10
	- 210	-	19 54	6 45	A SALAS		10 16	16 19
Saint-Clair		-	20 3	6 54	TYAL		10 25	16 28
GOURDON	- 1	19 24	20 17	7 11	23 22	_	10 38	16 42
Nozac	F-450	0.00	20 26	7 20	-		10 46	16 50
CAZOULĖS	TO SERVE		20 35	7 30	200	DAY-2 27 28 47 C	10 55	16 59
	47 1	10 15	20 49	7 44	100-	-	11 8	17 12
SOUILLAC $\begin{cases} a. & 15 \\ d. & 15 \end{cases}$	Control of the last of the las	19 45	20 57	7 52	23 43	_	11 15	17 19
Gignac-Cressens	40 1	9 47	21 3 21 32	8 4	23 46	- I	11 18	17 33
1 10	23 2	20 22	21 32 22 2	8 36	-		11 43	17 58
BRIVE	The state of the s	20 31	44 4	9 7	0 22	2 58	12 11	18 26
PARIS. (A.) arr. 23		4 36		9 25	0 28	3 5	12 56	18 41
PARIS. (O.) arr. 23	The second second	4 46		19 5 19 14	8 47	10 32	22 46	
Les trains "express" et "rap	ide" ne n	rennent les	VOVDGenre	19 14	8 56	10 41	22 55	45
les indicateurs	STATE OF THE PARTY		rojuscurs	ue z et o class	es que dans o	les condition	s determinée	s: consultor

2 0113 0 0 0 - 176		s-mar	tel et.	Aurilia	ac	ı
PARIS (Orsay) départ.	20 27	))	22 51	) ))	10 »	ı
St-Denis-près-Martel.	5 46	9 34	13 52	))	20 5	ı
Vayrac	5 54	10 3	14 3	))	20 14	
Betaille (arrêt)	5 58	))	14 7	))	20 18	8
Puybrun	6 6	10 35	14 16	))	20 26	
Bretenoux - Biars	6 18	10 48	14 29			
Port-de-Gagnac	6 25	))	14 36	))		
Laval-de-Cère	6 34	))	14 44			
Lamativie	6 55	))	15 6	»	20 56	
Siran (arrêt)	7 11	))		))	21 20	
La Roquebrou	7 26	"	15 22 15 38	))	21 36	
AURILLAC. arrivée.	8 5	"		))	21 51	
	The same of the same of the same of	STATE OF THE PARTY.	16 16	))	22 33	
Aurillac à St-	Denis-	pres-M	fartel	et Par	is	
AURILLAC., départ.	1 4 32	))	9 11	14 54	) )	ı
La Roguebrou.	5 12	))	9 54	15 37	))	li i
Siran (arrêt)	5 25	))	10 7	15 50		ı
Lamativie	5 44	*	10 28	16 11	))	E
Laval-de-Cère	6 2	))	10 46	16 29	))	i
Port-de-Gagnac	6 10	"	10 54	THE RESERVE THE PERSON.	))	
Bretenoux-Biars	6 19	7 52	10 54	16 37	))	
Puybrun	6 27	8 2		16 51	))	100
Bélaille (arrèt)	6 33	8 9	11 15	16 59	))	1
Variate (arret)	66 0	0 9	11 21	17 5	))	1

St-Denis-pres-Martel. 6 46 8 22 11 36 17 19 » PARIS (Orsay) arrivée » » 22 55 4 46 »

De Sarlat à Gourdon SARLAT ..... 9 12 | 13 29 | 20 43

 SARLAT
 9
 12
 13
 29
 20
 43

 Carsac
 9
 23
 13
 44
 20
 54

 Grolejac
 9
 31
 13
 56
 21
 2

 St-Cirq-Madelon
 9
 36
 14
 3
 21
 7

 Payrignac (arr.)
 9
 43
 —
 21
 13

 GOURDON
 9
 52
 14
 19
 21
 21

St-

Grolejac

Nota. Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 5 soir et arrive à St-Deuis à 7 h. 17 soir.

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

Le Buisse	on à S	it-Deni	s-près	-Marte	1
Le Buisson. dép.	))	6 38	10 58	15 32	19 42
Sarlat	6 50	7 33	11 58	16 40	20 54
Cazoulès	7 31	WHISE MESTER CHARLES	12 38	17 20	21 37
Souillac	7 56	10 10	12 50	18 2	21 45
Le Pigeon	8 10	10 48	13 4	18 17	»
Baladou . Arrêt.	8 14	»	13 8	18 21	))
Martel	8 21	11 23	13 16	18 29	<b>»</b>
St-Denis-pM. ar.	8 31	11 40	13 26	18 40	»
St-Denis	-près-	Marte!	l au B	uisson	
St-Denis-pM. d.	))	6 54	»	12 14	20 1
Martel	))	7 8	»	12-28	20 17
Baladou . Arrêt.	» III	7 14	)	12 34	20 23
Le Pigeon	<b>»</b>	7 19	))	12 39	20 28
Souillac	5 52	8 »	))	13 10	20 58

Le Pigeon	8 10	10 48	13 4	18 17	»				
Baladou . Arrêt.	8 14	»	13 8	18 21	»				
Martel	8 21	11 23	13 16	18 29	»				
St-Denis-pM. ar.	8 31	11 40	13 26	18 40	90 » ST				
St-Denis-près-Martel au Buisson									
St-Denis-pM. d.	))	6 54	» 20	12 14	20 1				
Martel	»	7 8	» ·	12-28	20 17				
Baladou . Arrêt.	» III	7 14	<b>»</b>	12 34	20 23				
Le Pigeon	<b>»</b>	7 19	»	12 39	20 28				
ouillac	5 52	8 »	))	13 10	20 58				
Cazoulès	6 »	8 10	»	13 21	21 7				
Sarlat	6 40	9 17	4 55	14 22	21.51				
Le Buisson . ar.	))	10 9	5 51	15 21	»				
De Gourdon à Sarlat									
OURDON		7		0 58	17 42				
yrignac (arr.) Cirq-Madelon		7		1 13	17 50 17 57				

les inc	les indicateurs. (*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.									
Deni	s-près	-Marte	liter in	Toulouse à Capdenac, Brive et Paris						
38	10 58	15 32	19 42	TOULOUSE. dép.   5 26   9 50   12 55   17 42   »   0 30						
7 33	11 58	16 40	20 54	CAPDENAC. { a. 10 1 13 5 16 3 20 58 3 0 6 6 6 10 12 13 18 16 17 21 18 3 7 16						
WEATHROUGH WEATHROUGH	12 38	17 20	21 37	FIGEAC						
0 10	12 50	18 2	21 45	Le Pournel   10(4)41						
0 48	13 4	18 17	»	Flaujac (halte)						
))	13 8	18 21	>>	Rocamadour 11 24 14 32 17 31 22 37 » 8 41						
1 23	13 16	18 29	»	St-Denis-p (arr. 11 48 14 53 17 55 23 1 4 35 9 11						
1 40	13 26	18 40	» ·	Martel dép. 11 55 14 58 17 59 23 7 4 56 9 17. Quatre-Routes 12 4 15 7 » 23 17 5 9 9 28						
artel	l au B	uisson		Turenne						
5 54	» Z	12 14	20 1	BRIVE ar.   12   33   15   38   18   33   23   47   6   18   9   59     PARIS (Orsay) ar.   22   55   23   54   4   46   8   43   19   14   9						
7 8	<b>»</b>	12 28	20 17	(1) Arrêt au Pournel les jours de foire à Assier et Gramat.						
7 14	No se	19 34	90 93	Panis à Priva Candanas et Mante						

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse								
PARIS (Orsay) d.	nos fu	8 20	10 »	20 27	1 0	22 51		
Brive dép.		19 7	18 42	4 22	))	12 41		
Turenne		19 32	19 6	))	110m :0	13 6		
Quatre-Routes	8 32	19 43	19 14	(14)	))	13 18		
St-Denis-p ( arr.	8 40	19 51	19 21	4 53	))	13 26		
Martel dép.		))	19 25	4 55	))	13 34		
Montvalent	8 59	))	19 37	))	))	13 47		
Rocamadour	9 18	))	19 53	5 17	))	14 8		
Gramat	9 32	))	20 4	5 27	))	14 22		
Flaujac (halte)	9 45	. ))	))	))	))	14 35		
Assier	9 55	))	20 24	5 44	))	14 47		
Le Pournel		))	20 33	))	» H	14 57		
FIGEAC	10 24	))	20 53	6 8	17 10	15 19		
CAPDENAC   ar.	10 35	))	21 4	6 19	17 23	15 30		
TOULOUSE ( d	10 58	<b>»</b>	21 13	6 26	)	16 5		
TOULOUSE	15 53	» I	0 23	9 35	))	20 49		

	De Ca	h	re	8		il	00	5	
s. 6677 55 677 55 677 677 677 677 677 677	CAHORS. — dép. Mercuès Douelle (Arrêt) Parnac Luzech Castelfranc. Prayssac (Arrêt) Puy-l'Evêque. Duravel Soturac-Touzac Fumel LIBOS. PARIS (Orsay).	6 6 6 6 6 6 7 7 7	3 17 21 28 34 46 49 58 5 13 23 29 55	7 7 8 8 8 8 9 9 10 10 10	28 50 8 19 46 - 11 25 37 4 11	12 12 12 13 13 13 13 13 13 14 4	40 54 58 5 11 22 25 34 41 49 58 4 46	18   19   19   19   19   19   19   20   20   20   20   8	52 7 11 19 27 43 46 58 6 14 27 33 43
	De Libos à Cahors								
	PARIS (Orsay) LIBOS dép	MIX 12	20	19 7	50 48	22 15	51 18	10 21	9

PARIS (Orsay)	MIXTE I	19 50	1 90 54	1144
LIBOS dép	12 20	THE SHAPE OF THE STATE OF THE S	22 51	10 »
Fumel	12 41	10	15 18	21 9
Soturac-Touzac		. 00	15 26	21 15
Duravel		8 6	15 36	21 25
Duy l'Evôgue	13 8	8 13	15 43	21 32
Puy-l'Evêque	13 35	8 22	15 50	21 39
Prayssac (Arrêt)	))	8 29	15 57	21 46
Castelfranc	14 6	8 37	16 2	21 51
Luzech	14 23	8 49	16 12	22 1
Parnac	14 38	8 57	16 20	22 9
Douelle (Arrêt)	))	9 2	16 25	
Mercues	14 55	9 7	16 30	
CAHORS. — Ar	15 13	9 19		22 19
and the participation of the p	10 10 1	9 19	16 42	22 31
the property of the second				大艺 产生工业工程工程

De Cahor	.5	à	C	a	bd	- e1	lac
CAHORS. — dép Cabessut. Arcambal. Vers Saint-Géry Conduché. Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC. — Ar	7 7 7 7 7 7 7 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 2 2 2	11 20 31 40 49 2 9 26 34 48 59 9 22 34 55	13 13 13 14 14 14 14 14 15 15 15 15 15	31 40 51 8 21 28 37 45 1 12 22 36 48 46	18   18   18   18   19   19   19   19   19   20   20   20   8	29 40 49 57 7 18 24 31 37 50 59 7 18 29 43	Les jours de foires à Figeac et à Villefranche-de-Rouergue, un train part de Cahors à 4 h. 43 pour arriver à Capdenac à 6 h. 50.

De Capde	enac	à Cal	nors
PARIS (Orsay). CAPDENAC. — dép. Lamadeleine. Toirac. Montbrun. Cajarc. Calvignac. St-Martin-Labouval. Saint-Cirq-la-Popie. Conduché. Saint-Géry. Vers. Arcambal. Cabessut. CAHORS. — Ar.	20 27 · 7 23 7 34 7 44 7 52 8 4 8 14 8 23 8 30 8 36 8 48 8 53 9 1 9 10 9 18	10 44 10 55 11 5 0 11 13 11 22 11 32 11 38 11 45 11 51 12 2 12 7 12 15 12 24 12 32	22 51 17 31 17 43 17 55 18 4 18 16 18 27 18 37 18 46 18 53 19 10 19 16 19 25 19 36 19 44